

COMMUNE DE FOREL (LAVAUX)

---



Préavis municipal N° 02-2021

# RAPPORT SUR LA GESTION DE LA MUNICIPALITE POUR L'EXERCICE 2020

Cahier 1

---

Commune de Forel (Lavaux)  
Case postale 52 - 1072 Forel (Lavaux)  
021 781 17 17 - [www.forel.ch](http://www.forel.ch)

---



## Préambule

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions légales en vigueur (article 93c de la Loi sur les communes et l'article 92 du Règlement du Conseil communal), la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport sur la gestion de l'exercice 2020. Ce rapport est accompagné d'annexes, des comptes communaux et du préavis municipal N° 02-2021 (cahier 2).

C'est la situation au 31 décembre 2020 qui est décrite aux pages suivantes.

Nous vous souhaitons bonne lecture de ces pages.

---

**CONTENU**

<b>Préambule</b>	<b>1</b>
<b>1 Administration générale</b>	<b>3</b>
1.1 Conseil communal	3
1.2 Municipalité	4
1.3 Délégations au 1 <sup>er</sup> janvier 2020	4
1.4 Manifestations et vie locale	6
1.5 Personnel et administration	6
1.6 Police des constructions	9
<b>2 Finances</b>	<b>10</b>
2.1 Finances communales	10
2.2 ARAS - Association régionale pour l'action sociale Est Lausannois-Oron-Lavaux	14
<b>3 Bâtiments communaux et domaines</b>	<b>15</b>
3.1 Bâtiments communaux	15
3.1.1 Personnel	15
3.1.2 Travaux particuliers	15
3.2 Forêts	16
3.2.1 Forêts	16
3.2.2 Refuge des Quatre Croisées	17
3.2.3 Ruisseaux	17
3.2.4 Entretien des forêts	18
3.2.5 Autorisations d'abattage	19
<b>4 Travaux</b>	<b>19</b>
4.1 Voirie	19
4.2 Egouts et épuration	21
4.3 Ordures ménagères et déchets	21
<b>5 Instruction publique et cultes</b>	<b>25</b>
5.1 ASIJ - Association scolaire intercommunale du Jorat	25
5.1.1 Effectif	25
5.1.2 Comité de direction	25
5.1.3 Conseil intercommunal	25
5.1.4 Finances	26
5.2 APERO - Accueil petite enfance réseau Oron	26
<b>6 Police</b>	<b>27</b>
6.1 Police locale	27
6.2 Protection civile	27
6.3 Police des chiens	27
6.4 Office de la population	27
<b>7 Services industriels</b>	<b>29</b>
7.1 Service des eaux	29
7.2 AIEJ - Association Intercommunale des Eaux du Jorat	31
7.3 SDIS - Service Défense Incendie et Secours	33
<b>Conclusions</b>	<b>33</b>

# 1 Administration générale

## 1.1 Conseil communal

Dix préavis ont été présentés par la Municipalité au Conseil communal. Ils ont tous été acceptés lors des séances des 25 juin, 1<sup>er</sup> octobre et 11 décembre 2020. La séance du 2 avril 2020 a été annulée en raison du COVID-19.

M. Eric Mercanton a été élu à la Présidence du Conseil communal le 25 juin 2020 et M. Nicolas Flotron à la Vice-Présidence.

Le bureau électoral a organisé trois dimanches de votations. Le scrutin prévu le 17 mai 2020 a été annulé et les objets prévus reportés à la votation du 27 septembre 2020. Ci-dessous, les résultats des votations 2020 pour Forel (Lavaux). Dans la dernière colonne, vous trouverez les résultats finaux.

	OUI	NON	PARTICIPATION	RESULTATS GENERAUX CH
Votations fédérales du 9 février 2020				
1. Initiative populaire du 18 octobre 2016 «Davantage de logements abordables »	260	364	46.87%	Objet rejeté
2. Modification du 14 décembre 2018 du code pénal et du code pénal militaire (discrimination et incitation à la haine en raison de l'orientation sexuelle)	457	164	46.87%	Objet rejeté
Votations fédérales du 27 septembre 2020				
1. Initiative populaire du 31 août 2018 «Pour une immigration modérée (initiative de limitation) »	306	557	65.24%	Objet rejeté
2. Modification du 27 septembre 2019 de la Loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages (Loi sur la chasse, LChP)	408	450	65.09%	Objet rejeté
3. Modification du 27 septembre 2019 de la Loi fédérale sur l'impôt direct (LIFD) (déduction fiscale des frais de garde des enfants par des tiers)	411	444	65.24%	Objet rejeté
4. Modification du 27 septembre 2019 de la Loi fédérale sur les allocations pour perte de gain en cas de service et de maternité (Loi sur les allocations pour perte de gain, LAPG)	637	230	65.31%	Objet accepté
5. Arrêté fédéral du 20 décembre 2019 relatif à l'acquisition de nouveaux avions de combat	371	489	65.09%	Objet accepté
Votations fédérales du 29 novembre 2020				
1. Initiative populaire du 10 octobre 2016 « Entreprises responsables - pour protéger l'être humain et l'environnement »	343	352	51.65%	Objet rejeté
2. Initiative populaire du 21 juin 2018 « Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre »	296	394	51.65%	Objet rejeté

## 1.2 Municipalité

Municipal-e :	Dicastère :	Remplaçant-e :
Suzanne AUDINO, Syndique Vice-président : Olivier KAESER	Administration générale et police	Bernard PERRET
André COLOMB	Service de l'épuration des eaux et eaux claires dans les zones affectées, STEP, gestion des déchets	Jean-Marc GENTON
Jean-Marc GENTON	Service des eaux et SDIS	André COLOMB
Olivier KAESER	Service des écoles, petite enfance et bâtiments communaux	Suzanne AUDINO
Roger CORDEY	Service des forêts, protection civile, cours d'eau et terrains communaux	Roseline CHAPALAY
Roseline CHAPALAY	Service de voirie, travaux et routes, terrains de sport	Roger CORDEY
Bernard PERRET	Finances, estimations fiscales, santé publique, services sociaux et police des constructions	Olivier KAESER

Au cours de l'année 2020, la Municipalité s'est réunie à 45 reprises en soirée et 4 fois en journée. Comme d'habitude, elle a été appelée à se faire représenter lors d'assemblées, de séances d'information, d'entretiens, de visites de chantier, etc.

Conformément aux recommandations sanitaires de début mars 2020, la Municipalité s'est réunie durant 3 séances à distance (vidéo conférence).

Dès la reprise des séances en présentiel, le Collège a siégé à la salle « Avenir » afin de respecter les mesures sanitaires et les distances sociales.

## 1.3 Délégations au 1<sup>er</sup> janvier 2020

AIEJ (Association intercommunale des eaux du Jorat)	M. Jean-Marc Genton, Président du comité directeur. M. Bernard Perret, délégué municipal au Conseil intercommunal. M. Didier Reymond, délégué du Conseil communal au Conseil intercommunal. M. Olivier Lavanchy, délégué du Conseil communal au Conseil intercommunal. M. Enrico Savoldelli, délégué du Conseil communal au Conseil intercommunal. M. Frédéric Delessert, délégué du Conseil communal au Conseil intercommunal.
APROMAD (Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile de la couronne lausannoise)	M. Bernard Perret, délégué municipal.

ASIJ (Association scolaire intercommunale du Jorat)	M. Olivier Kaeser, Conseiller municipal, membre du comité directeur. Délégués de la Municipalité au Conseil intercommunal : M. Bernard Perret, Président du Conseil intercommunal de l'ASIJ et Mme Suzanne Audino, membre du législatif. Délégués du Conseil communal au législatif : M. Dan-Henri Weber. Mme Sophie Richard Audino. Mme Marina Moretti Vasserot. Mme Stéphanie Tâche. M. Yves Wyser.
AVDC (Association vaudoise des Communes déléгатrices - police)	Mme Suzanne Audino, déléguée municipale.
Champ de Plan/Centre médical du Jorat	Mme Suzanne Audino, déléguée de Savigny et Forel (Lavaux) au Conseil d'administration. M. Bernard Perret, délégué municipal à l'organe délibérant.
CIP (Caisse intercommunale de Pensions) - Centrale des forêts	M. Roger Cordey, délégué municipal.
CIP (Caisse intercommunale de Pensions) - Personnel communal	Mme Suzanne Audino et Mme Roseline Chapalay, déléguées municipales.
Commission bibliothèque de Savigny-Forel (Lavaux) (BSF)	M. Olivier Kaeser, délégué municipal, Président de la Commission bibliothèque. Mme Roseline Chapalay, déléguée municipale.
Commission d'estimations fiscales des immeubles	M. Bernard Perret, délégué municipal.
Commission consultative du feu	M. Jean-Marc Genton, Conseiller municipal, membre et secrétaire de la commission consultative du feu.
Commission locale de salubrité	M. Bernard Perret, délégué municipal, Président M. Pierre-Alain Borloz, secrétaire remplacé par Mme Michèle Pidoux dès le 1 <sup>er</sup> mars 2020. Mme Laurence Wolf, membre. Mme Isabelle Venetz, membre.
EMSF (Ecole de musique Savigny-Forel)	M. Olivier Kaeser, délégué municipal des communes de Savigny, Forel (Lavaux) et Servion.
Hôpital de Lavaux	Mme Suzanne Audino, déléguée municipale.
ORPCi Lavaux	M. Roger Cordey, délégué municipal à l'organe délibérant et Vice-Président de cette assemblée.
APER0 (Association petite enfance réseau Oron) AMF (Accueillantes en milieu familial)	M. Olivier Kaeser, délégué municipal, Président du comité directeur. M. Bernard Perret, délégué municipal, membre du législatif.
RAS (Régionalisation action sociale)	M. Bernard Perret, délégué municipal et membre du comité directeur Roger Cordey, délégué municipal à l'organe délibérant
SAF Lavaux (Service d'aide à la famille)	M. Bernard Perret, délégué municipal.
SATOM	M. André Colomb, Conseiller municipal, délégué à l'organe délibérant.

ALTB (Association de la ligne de tir de la Bedaulaz)	M. Bernard Perret, délégué municipal.
Terrain foot / relations FCSF (Football club Savigny - Forel)	Mme Roseline Chapalay, déléguée municipale.
Tir anti-grêle	M. Roger Cordey, délégué municipal.
TL	Mme Suzanne Audino, déléguée municipale.
UCV (Union des Communes Vaudoises)	Mme Suzanne Audino, membre du Conseil des 50.
USL (Union des sociétés locales)	M. Olivier Kaeser, délégué municipal.
ACAIF	Mme Roseline Chapalay, déléguée municipale.

## 1.4 Manifestations et vie locale

On aurait aimé décrire ici, comme à l'habitude, les différentes manifestations qui chaque année réjouissent la population et les Autorités, mais cette année 2020 de pandémie n'a pas laissé d'autres choix aux organisateurs que l'annulation ou le report. Pour rester positif, on peut mentionner l'implication enthousiaste de la Jeunesse du Grenet qui a organisé un service d'aide aux personnes vulnérables lors du 1<sup>er</sup> confinement.

## 1.5 Personnel et administration

### Personnel administratif

Fonctions	Secrétaire municipale	Secrétaire	Responsable de l'Office de la population	Boursier	Boursière adjointe	Totaux
Nombre de collaborateurs	1	1	1	1	1	5
ETP <sup>1</sup>	1.0	0.6	0.8	1.0	0.5	3.9

### Voirie et services

Fonctions	Chef Voirie	Employé	Employé	Employé	Service des eaux + éclairage public	Surveillant déchetterie + STEP STAP	Totaux
Nombre de collaborateurs							6
Voirie	100%	100%	100%	80%			
Eclairage public					15%		
Service de l'eau				20%	85%		
Déchetterie + gestion des déchets						50%	
STEPS/STAPS						50%	
ETP	1	1	1	1	1	1	6

<sup>1</sup> équivalent temps plein

### Conciergerie et intendance

Fonctions	Responsable conciergerie	Conciergerie	Conciergerie	Conciergerie auxiliaire	Conciergerie auxiliaire	Total
Nombre de collaborateurs						5
Intendance des bâtiments	20%					
Maison commune		75%	10%			
Groupe scolaire + extension	80%		20%	33.5%		
Bâtiment des Services					16%	
Collège Grenet					9%	
Bâtiments divers			20%			
Grande Salle			30%			
Garderie Gribouille			10%			
Temple + police			10%			
ETP	1	0.75	1	0.3350	0.25	3.335

### Récapitulatif

	Administration	Conciergerie	Services	Total
ETP (équivalent temps plein)	3.9	3.335	6.00	13.24
Nombre de collaborateurs	5	5	6	16

Conformément aux statuts du personnel, les salaires du personnel de l'Administration et des Services (voirie, conciergerie, eaux, etc.) n'ont pas été indexés, l'indice des prix à la consommation étant inférieur à l'indice 2009 (116.7). Pour les collaboratrices et collaborateurs qui n'atteignent pas le maximum de la classe dans laquelle ils sont colloqués, les augmentations prévues ont été accordées.

### Départs et arrivées

Plusieurs postes ont été repourvus durant l'année 2020 à la suite de deux départs pour des retraites anticipées et deux départs de personnes engagées à temps partiel.

### Administration

Comme annoncé dans notre dernier rapport, deux collaborateurs occupant des postes clés de l'Administration ont fait valoir leur droit à une retraite anticipée.

Après 33 années de service, notre Boursier, M. Jean-François Décombaz a fait valoir son droit à la retraite au 30 janvier 2020. Nous lui souhaitons une belle et heureuse retraite.

Pour le remplacer c'est M. Frédéric Delacrausaz qui a été engagé tout d'abord à 20% au 1<sup>er</sup> décembre 2019 et dès le 1<sup>er</sup> février à 100%. M. Delacrausaz a été confirmé dans son engagement le 1<sup>er</sup> mai 2020.

Après 30 ans de service, notre Secrétaire municipal, M. Pierre-Alain Borloz a fait aussi valoir son droit à la retraite au 31 mars 2020. Nous lui souhaitons également une belle retraite.

Pour son remplacement, Mme Michèle Pidoux a été engagée le 1<sup>er</sup> mars 2020 à 100% et confirmée dans son engagement au 1<sup>er</sup> juin 2020. Comme vous le savez certainement, Mme Pidoux avait été notre Secrétaire adjointe à 60% durant 13 ans jusqu'en 2017. Entretemps, Mme Pidoux a parfait sa formation en obtenant un brevet fédéral en Administration publique.

### **Conciergerie et intendance**

Dans le cadre du service de concierge, nous avons engagé comme employée d'intendance le 1<sup>er</sup> mars 2020 à 33.5 % Mme Khaddouj Hasnaoui Fichter. Elle a succédé à Mme Beatriz Gomez Martinez.

Pour faire suite au départ de Mme Rosa Maia da Silva, nous avons engagé en octobre 2020, une employée d'intendance à temps partiel, Mme Cristiana Mendes Ribieiro de Olivera, pour assurer principalement l'entretien du Bâtiment des services et du Collège du Grenet.

Dans ce même service, nous avons aussi dû chercher un remplaçant à M. Patrick Aubort à la retraite, mais qui suppléait, à la demande, le personnel de conciergerie lors de maladie, accident ou d'absence. Toujours disponible et sur appel, ce qui était très précieux pour nous, M. Aubort assurait le remplacement dans n'importe quel bâtiment. Il a souhaité cesser cette activité. Il ne quitte cependant pas complètement Forel (Lavaux) puisqu'il assure encore des remplacements lors des services à l'église, participe aux grands nettoyages et reste Huissier de notre Conseil communal.

Pour assurer ce service à la carte, nous avons engagé en novembre une remplaçante sur appel, Mme Eugénia Maria da Cunha Araujo.

### **COVID**

Qui aurait pensé que 2020 resterait à jamais une année marquée au fer rouge à cause d'une pandémie mondiale, avec la mise en place par les autorités fédérales d'un plan de protection pour la population ?

Le 16 mars 2020, le Conseil fédéral déclarait la situation extraordinaire au sens de la loi sur les épidémies. Les écoles, certains commerces, les restaurants, les lieux de loisirs et les administrations étaient sommés de fermer immédiatement leurs portes aux usagers. Pour organiser cet arrêt, votre Municipalité a élaboré un plan de continuité des activités. Un Comité de pilotage a été créé. Il s'est réuni à plusieurs reprises afin de prendre les mesures nécessaires pour desservir et informer au mieux la population et le personnel communal. Nous avons établi des plans de protection pour tous les services. Les manifestations ont dû être interdites et toutes les réjouissances prévues dans les locaux communaux ont été annulées. Les locations ont été intégralement remboursées.

A l'heure d'écrire ces lignes, nous pouvons constater que les directives de protection ont été bien suivies par nos collaborateurs et qu'aucun cas de COVID ne s'est déclaré au sein de notre personnel (une personne a contracté la maladie lors de ses vacances). Merci à eux d'avoir « joué le jeu ».

Durant la première vague et sur demande des Autorités, les personnes vulnérables ont été contactées par téléphone pour connaître leurs besoins et notamment pour faire leurs courses, ceci en parallèle avec notre Société de Jeunesse qui s'est spontanément mise au service de la population.

Des locaux ont été mis à disposition de la PCi du 18 mars 2020 à fin mai 2020 pour assurer leurs missions auprès des EMS de la région.

Les bureaux ont rouvert le 11 mai 2020 en demandant aux usagers de privilégier, si possible, les demandes par téléphone ou en ligne.

COVID-19 en quelques chiffres :

- 9 courriers d'information et directives aux collaborateurs·trices ;
  - 5 tous-ménages à la population ;
  - 355 courriers d'information aux personnes vulnérables ;
  - 140 téléphones aux personnes vulnérables ;
  - 8 réunions du Comité de pilotage ;
  - 4 séances avec les collaborateurs·trices de l'Administration ;
  - 4 séances avec les collaborateurs·trices des services ;
  - 15 services de courses pour des personnes vulnérables assurés par le personnel et les Municipaux.
- Et... des directives, des lois et des règlements à lire, à comprendre et à faire appliquer.

### Télétravail

Les directives de protection COVID demandaient la mise en place du télétravail ce qui a été fait aussi vite que possible mais aussi longtemps que nécessaire. Cette expérience a mis en évidence que le télétravail était tout à fait envisageable au sein du personnel de l'Administration, ceci sans péjorer le service à la population. Après réflexion, la Municipalité, et en collaboration avec le personnel administratif, a élaboré un cadre et une convention pour le télétravail. Cette convention a été signée par chaque collaborateur et peut être résiliée en tout temps par les deux parties.

## 1.6 Police des constructions

En 2020, les permis de construire (y compris les autorisations municipales) suivants ont été délivrés :

5	permis	Aménagements de combles + escaliers intérieurs en zone village
1	"	Construction station de lavage couverte
1	"	Installation poêle à bois + cheminée
1	"	Installation jacuzzi avec pompe à chaleur
1	"	Transformation garage en chambre habitable + construction nouveau garage pour 2 véhicules
1	"	Rénovations intérieures, isolation + création terrasse
1	"	Cabane de jardin
1	"	Construction couvert relié à l'habitation + mur de soutènement
1	"	Transformation + rénovation habitation existante
1	"	Adaptation de locaux de bureau en logement
1	"	Changement d'affectation restaurant en logement de 2,5 pièces
1	"	Pompe à chaleur
2	"	Fenêtres / vélux / lucarne
1	"	Radier en béton
2	"	Changements d'affectation de locaux en zones d'activités
1	"	Création hangar, boxes à chevaux, locaux pour préparation et vente directe, installation abris-tunnels + panneaux solaires photovoltaïques
1	"	Transformation toiture, agrandissement stockage bois déchiqueté, installation chaudière à bois déchiqueté + agrandissement stockage bois déchiqueté + création place lavage
1	"	Création vélux, portes-fenêtres, terrasse en dalles, fermeture couvert, suppression abri pour moutons + suppression couvert-terrasse
1	"	Rénovation bâtiment d'habitation, rénovation toiture + panneaux solaires
1	"	Piscine hors sol

26 Permis de construire délivrés (+5 par rapport à 2019).

A noter encore que 35 permis d'habiter ou d'utiliser (+9 par rapport à 2019) ont été délivrés après contrôle des travaux.

Nos zones constructibles sont pratiquement remplies, nous avons épuisé nos réserves. Il est à noter toutefois que Forel (Lavaux), grâce à une excellente anticipation des précédents exécutifs, n'est pas confronté à la douloureuse épreuve de réduction de sa zone intermédiaire imposée par les décisions fédérales contenues dans la loi sur l'aménagement du territoire (LAT révisée).

Nous avons vu durant l'exercice écoulé la réalisation de deux objets importants pour notre village, ce sont principalement :

- Un bâtiment de neuf appartements à la Route de Mollie-Margot 5A ;
- Un bâtiment de huit appartements et d'un local commercial à la Route de Moudon 8.

Ces constructions ont généré des taxes de raccordements et des droits de mutations.

A signaler encore, la création d'un groupe intercommunal, dans lequel Forel (Lavaux), est présent pour la définition de la future stratégie de gestion des zones d'activités du district (SGZA) exigée par le Canton.

## 2 Finances

---

### 2.1 Finances communales

---

Le rapport relatif au budget de l'exercice 2020 disait : « *Les projections 2020 prévoient une diminution des charges de CHF 189'519.- (-1,90%) ainsi qu'une diminution des revenus de CHF 90'136.- (-1,40%) par rapport au budget 2019* ».

Nous vous présentions les chiffres clés qui décrivaient l'élaboration de notre budget 2020, accepté le 3 décembre 2019 par le Conseil communal.

Il mettait en évidence

- un excédent de charges de **CHF 274'820.-**.

Passé l'exercice 2020, l'examen des comptes et des différents commentaires qui vous sont soumis vous permet de constater que les prévisions budgétaires étaient fondées. Bien que les rentrées fiscales n'aient pas été à la hauteur de nos attentes (impôt sur le revenu et impôt sur le bénéfice net de personnes morales), nous avons pu équilibrer nos résultats grâce à l'argent que nous n'avons pas dépensé mais en réalisant tout de même les investissements planifiés.

Le résultat final, après attributions et prélèvements aux fonds de réserve, amortissements obligatoires et extraordinaires, fait apparaître :

- Un excédent de recettes de **CHF 7'765.-** ;
- **CHF 90'000.-** ont été portés en provision sur le compte N° 230.3806 « Attribution à d'autres fonds de réserve et renouvellement » ;
- Notre capital s'élève à **CHF 884'927.-**.

Le résultat équilibré de l'exercice 2020 provient :

- Des importantes économies réalisées dans les dicastères ;
  - De la relative stabilité des rentrées fiscales (excepté le compte no 210.4011), malgré la diminution d'un point de notre taux d'imposition pour les années 2020 et 2021 due à la reprise par le Canton de Vaud des charges de l'AVASAD (Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile).
-

**Quels dicastères ont-ils réalisé une diminution des coûts et où les revenus ont-ils été supérieurs ou inférieurs à nos prévisions ?**

Les postes du budget ont été bien tenus, les écarts entre eux sont globalement favorables avec une bonne maîtrise des dépenses et des revenus.

Le tableau, ci-après, montre les différences entre le budget et les comptes 2020.

**Comparatif des comptes et du budget 2020**

Compte	Désignation	Comptes 2020		Budget 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	Administration générale	1'144'691.48	146'325.05	1'257'700.--	123'600.--
2	Finances	1'741'275.79	6'757'507.56	1'685'780.--	6'899'585.--
3	Domaines et bâtiments	1'173'812.60	976'875.35	1'184'875.--	945'530.--
4	Travaux	1'588'823.14	889'684.31	1'687'675.--	840'080.--
5	Instruction publique et cultes	1'012'342.05		1'151'900.--	
6	Police	454'731.55	31'586.95	460'805.--	30'300.--
7	Sécurité sociale	1'678'637.--		1'685'180.--	
8	Services industriels	743'919.35	743'919.35	638'100.--	638'100.--

**Focus sur les rentrées fiscales**

**Principales différences entre le budget et les comptes**

*En rouge, les revenus inférieurs et en noir les revenus supérieurs*

210.4001	Impôt sur le revenu	CHF - 105'282.--
210.4002	Impôt sur la fortune	CHF 67'698.--
210.4003	Impôt à la source	CHF - 13'252.--
210.4004	Impôt spécial des étrangers	CHF - 18'000.--
210.4011	Impôt sur le bénéfice net des PM	CHF -232'544.--
210.4012	Impôt sur le capital des PM	CHF 19'763.--
210.4040	Droits de mutation	CHF 105'749.--
210.4090	Impôts récupérés après défalcation	CHF 16'420.--
210.4510	Participation du Canton RIE III - RFFA	CHF - 25'716.--

Les sources de nos revenus fixent :

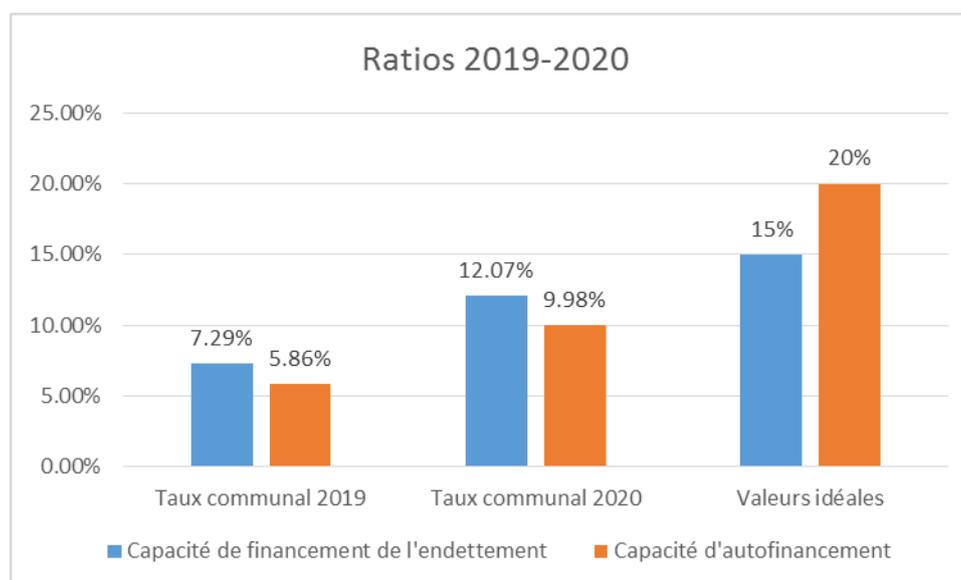
- La valeur de notre point d'impôt communal qui se situe à **CHF 70'086.-** ;
- La valeur du point d'impôt communal par habitant est de **CHF 33.30**.

La réduction du taux d'imposition de 70 à 69 points devait représenter environ CHF 74'000.- de manque à gagner pour notre Commune. Nous comptions sur la bonne conjoncture économique qui prévalait au moment de la préparation du budget 2020 pour compenser cette diminution. Cet effet positif n'a pas eu lieu et l'encaissement de l'impôt sur le revenu des personnes physiques présente un manque de CHF 105'282.-.

Le revenu de l'impôt sur le bénéfice net des personnes morales est encore plus mauvais avec une différence de moins CHF 232'544.-. Nous avons anticipé cette situation en réduisant nos attentes budgétaires mais cette tendance s'est malheureusement confirmée et amplifiée. Les principales raisons en sont la mise en œuvre de la RIE III vaudoise ainsi que, probablement, l'effet de la pandémie sur l'économie tout entière.

Notre marge d'autofinancement (MA) présente une légère amélioration, elle est de **CHF 933'261.25** en 2020. Celle-ci était de **CHF 555'337.70** en 2019.

#### Tableau des ratios de la capacité de financement de l'endettement et de la capacité d'autofinancement



Vous voyez, avec la présentation ci-dessus, que nous n'atteignons pas les valeurs cibles moyennes. Nous devons continuer de rechercher des solutions économiques et politiques pour tenter de nous en rapprocher.

#### Réforme de la péréquation intercommunale et participation à la cohésion sociale (facture sociale)

Ce thème reste une préoccupation importante du plus grand nombre des communes de notre canton et bien sûr de votre Municipalité. La répartition des charges entre les communes en direction du canton s'effectue selon la méthode péréquative en vigueur. Notre marge d'autofinancement (MA) en souffre depuis longtemps et malheureusement de plus en plus.

Source de l'information: Union des Communes Vaudoises (UCV)  
<https://www.ucv.ch/thematiques/sante-et-social/facture-sociale>

Sous la dénomination "Participation à la cohésion sociale" (anciennement appelé "facture sociale") sont regroupés les coûts de la politique sociale définis dans l'article 15 de la Loi du 24 novembre 2003 sur l'organisation et le financement de la politique sociale (LOF) et supportés par les communes et le Canton. Cette répartition est réalisée pour moitié à la charge des communes et l'autre moitié à la charge du canton.

Selon le protocole d'accord de juillet 2013 sur les négociations financières entre l'Etat et les communes, l'augmentation de la participation à la cohésion sociale (PCS) est répartie différemment : deux tiers à la charge du Canton et un tiers à la charge des communes, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Dans les acomptes 2020, la part supportée par les communes se monte à CHF 825 millions.

### Quelles évolutions attendre à moyen terme ?

Source de l'information: Union des Communes Vaudoises (UCV)  
<https://www.ucv.ch/thematiques/economie-et-finances/detail-actu-ecofin/facture-sociale-un-accord-entre-lucv-et-le-canton>

**Les négociations entre l'UCV et le Conseil d'Etat ont abouti à un accord en août 2020 pour adapter le financement de la facture sociale, aujourd'hui appelée Participation à la cohésion sociale**

Durant près d'une année de négociations, de nombreuses solutions ont été analysées et l'Association de Communes Vaudoises a quitté les discussions au début de l'été. Finalement, l'UCV a pu défendre les intérêts de toutes les communes vaudoises avec des résultats significatifs. Prochainement, les discussions continueront à propos du futur système péréquatif.

**L'accord négocié entre l'Etat et l'UCV est composé de trois éléments principaux :**

- Un rééquilibrage progressif, puis pérenne, de CHF 150 millions à l'avantage des communes ;
- Une feuille de route pour l'engagement de discussions sur les réformes de la péréquation intercommunale et le financement de la facture policière, ainsi que sur la question d'un mécanisme de maîtrise des finances communales ;
- Une reprise par l'Etat des charges des régions d'action sociale comprises aujourd'hui dans la participation à la cohésion sociale.

Un groupe de communes, dont votre Municipalité fait partie, ne se satisfait pas de l'accord décrit précédemment. Une initiative populaire vaudoise intitulée « SOS Communes » a été lancée. L'enjeu de cette action est de retrouver une autonomie financière communale, sans être obligés de geler nos investissements, d'augmenter nos impôts ou encore de continuer à nous endetter.

**Tableaux des investissements en cours et des amortissements financiers :** voir les 2 dernières pages du cahier 2 (comptes 2020).

## 2.2 ARAS - Association régionale pour l'action sociale Est Lausannois-Oron-Lavaux

---

L'ARAS regroupe quatorze communes dont Forel (Lavaux).

Elle se compose du Centre Social Régional (CSR) et des Agences d'Assurances Sociales (AAS). M. Gérard Sefaranga assure la direction depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Le Comité de direction est l'organe exécutif qui assure le rôle de l'employeur. Il est composé de sept membres issus des municipalités de la région. Mme Muriel Preti, Conseillère municipale à Jorat-Mézières, en assure la présidence. Les autres membres sont : Mme Claire Glauser, Conseillère municipale à Lutry en qualité de Vice-présidente, Mme Arielle Martin, Conseillère municipale à Paudex, M. Bernard Perret, Conseiller municipal à Forel (Lavaux), M. Romain Richard, Conseiller municipal à Oron, M. Jean-Marc Chevallaz, Conseiller municipal à Pully, et M. Pierre Jolliet, Conseiller municipal à Epalinges.

Le Conseil intercommunal, formé des délégués des communes, est l'organe législatif. Il a notamment la mission d'élire les membres du Comité de direction. Il est présidé par Mme Chantal Dupertuis, Conseillère municipale à Belmont-sur-Lausanne.

Deux assemblées générales du Conseil intercommunal ont lieu par année, l'une au printemps pour le rapport de gestion et l'examen des comptes et l'autre en automne pour l'étude du budget.

La mission principale du CSR est d'octroyer une aide financière dans le cadre du Revenu d'insertion (RI) et d'apporter un appui social aux personnes dans le besoin en vue de leur autonomie. Durant l'année 2020, le nombre de dossiers RI pour notre Commune est resté stable.

L'ARAS couvre aussi les activités des AAS qui ont pour mission de renseigner et d'orienter la population de notre région sur toutes les questions concernant leurs droits et leurs obligations en matière d'assurances sociales (AVS, assurance maladie, AI, PC, etc.). C'est l'antenne de l'AAS d'Oron-la-Ville qui dessert la population des communes de Forel (Lavaux), Savigny, Oron-la-Ville, Essertes, Jorat-Mézières, Maraçon, Montpreveyres et Servion.

La participation forelloise aux frais de fonctionnement des AAS se monte à CHF 33'620.- en 2020 contre CHF 31'570.- en 2019.

Pour rappel, ci-après, les différents régimes sociaux qui composent la facture sociale cantonale :

1. Les prestations complémentaires à l'AVS/AI et l'aide aux personnes en EMS ;
2. Les subsides aux primes de l'assurance maladie ;
3. Le revenu d'insertion (RI) et la participation cantonale à l'assurance chômage ;
4. Les subventions et aides aux personnes en situation de handicap ;
5. Les prestations pour la famille et autres prestations sociales ;
6. Les bourses d'études et d'apprentissage.

Les prestations financières allouées aux bénéficiaires du RI ainsi que les frais de fonctionnement du CSR sont intégralement couverts par le Canton ceci dans le cadre de la facture sociale. Pour 2019, la participation de Forel (Lavaux) à la facture sociale se montait à CHF 1'284'917.-. Pour 2020, elle a augmenté d'environ 3% pour se situer à CHF 1'325'097.-.

Des informations complémentaires sur les activités de l'ARAS figurent dans le rapport d'activité mis à disposition de la Municipalité. Il est aussi possible de consulter le site internet : [www.arasoronlavaux.ch](http://www.arasoronlavaux.ch).

## 3 Bâtiments communaux et domaines

---

### 3.1 Bâtiments communaux

---

#### 3.1.1 Personnel

Le personnel de conciergerie est toujours composé de son responsable : M. Rémy Décombaz (Groupe scolaire et gestion des bâtiments), de Mme Chantal Mortensen (Maison de Commune) et de M. Pascal Delessert (Grande salle, Eglise, Abris TL, Groupe scolaire et sous-sol du Pavillon).

Font également partie de notre équipe de conciergerie :

Mme Khaddouj Hasnaoui Fichter qui a remplacé Mme Beatriz Gomez (extension du Groupe scolaire).

Mme Cristiana Mendes Ribeiros Oliveira qui a remplacé Mme Rosa Maia da Silva (Bâtiment des services et Collège du Grenet).

Mme Eugénia Maria da Cunha Araujo travaille sur appel pour des remplacements de courte durée (maladie, accident, etc.)

M. Patrick Aubort reste à disposition pour des remplacements pour les services à l'église et est huissier du Conseil communal.

Durant cette année 2020, un effort particulier a été demandé aux concierges chargés de désinfecter quotidiennement les bâtiments scolaires et communaux pour cause de pandémie.

#### 3.1.2 Travaux particuliers

##### Maison de Commune

Amélioration de la couverture WiFi pour l'ensemble des locaux et des réparations importantes ont été nécessaires pour les stores.

##### Groupe scolaire

Réparation du moteur de volée pour la cloche.

##### Villa du Groupe scolaire

Pose de nouvelles tuiles à rabat (virevent).

##### Bâtiment des Prés de Bamps

Remplacement des deux réfrigérateurs de la Buvette du football.

##### Collège du Plane

Réfection complète de la façade Ouest et partielle de la façade Nord, changement d'une fenêtre et réparation importante du tableau de commande de la chaudière.

##### Pavillon scolaire

Peinture de l'ensemble des locaux de la Garderie « Gribouille ».

##### Grande salle

Installation d'une sortie de ventilation en toiture, achat d'un nouveau réfrigérateur et équipement WiFi.

##### Clocher de l'église

Pose d'un nouveau moteur et de volée et sa carte de commande, dépannage de l'électro-tintement.

---

### Caserne SDIS Coeur de Lavaux

Le comité de pilotage s'est réuni à de nombreuses reprises pour développer le projet de construction. Il est composé de Mme Suzanne Audino, MM. Jean-Marc Genton et Olivier Kaeser pour la Municipalité ainsi que MM. Cyril Corbaz et Sébastien Badoux pour le SDIS.

L'architecte, M. Sylvain Carera a été entouré par les mandataires suivants :

- RLJ INGENIEURS CONSEILS SA à Penthalaz pour l'ingénierie civile ;
- BESM SA à Granges-près-Marnand pour le chauffage, la ventilation, la climatisation et le sanitaire ;
- GE-TEC à Middelstalden pour l'électricité ;
- CR CONSEILS SARL à Oron-la-Ville pour la protection incendie.

Le préavis municipal concernant la construction d'une caserne pour les pompiers du SDIS Cœur de Lavaux à la Route de Vevey 11bis avec demande de crédit de CHF 4'645'000.- a été adopté par le Conseil communal dans sa séance du vendredi 11 décembre 2020.



---

## 3.2 Forêts

### 3.2.1 Forêts

Suite à plusieurs périodes de sécheresse, des arbres sont affaiblis, ce qui facilite la progression des ravageurs. Le bostryche typographe s'attaque aux épicéas dont l'écorce est verte alors que le bostryche curvidenté va sur les sapins. La chararose est toujours d'actualité sur les frênes. Les hêtres ont également fortement été touchés par ces deux étés exceptionnellement chauds et secs, un grand nombre sont secs ou partiellement secs.

Les interventions de l'équipe forestière sur les arbres malades se font en même temps que les autres travaux, à l'exception des cas constatés en bordure des routes et des chemins, pour des raisons de sécurité. Il n'y a pas d'aide financière pour ce type de situation sauf lorsqu'il s'agit d'arbres bostrychés pouvant causer un risque important pour la pérennité du peuplement.

---

MM. Frédéric Brantschen, Arnaud Toscan et Alexandre Urfer, bûcherons-forestiers ainsi que M. Romain Chevalley, apprenti bûcheron-forestier, employés par la centrale des forêts, travaillent sous la direction de M. Martial Vurlod, Garde forestier, à la conservation et à la mise en valeur de notre patrimoine forestier à la satisfaction de la Municipalité.

### 3.2.2 Refuge des Quatre Croisées

Nous remercions Mme Florence Moret pour son travail de conciergerie et surtout durant cette année spéciale pour la partie administrative (réservations et annulations à cause des prescriptions COVID.)

Le nombre de locations est de 77 dont 33 ont dû être annulées (COVID-19).

Suite à un incendie, le barbecue a été reconstruit par l'équipe du Service de voirie, un travail de professionnel. L'ECA a remboursé un montant de CHF 5'000.-. La cuisine a été entièrement rénovée en début d'année.

Les deux tables extérieures ont été rabotées et repeintes.



### 3.2.3 Ruisseaux

L'entretien des berges du Frêne a dû être arrêté à cause de la météo, il se poursuivra en 2021.

---



En 2020, la situation sur le marché des bois frais n'a pas subi de grand changement, même s'il y a eu une plus forte demande, le reste étant dévalorisé en raison des énormes quantités de bois bostrychés et déperissant sur le marché. Le bois de feu a eu beaucoup de succès.

### 3.2.5 Autorisations d'abattage

En 2020, 13 demandes d'abattage d'arbres ont été mises à l'enquête et ont fait l'objet d'une autorisation municipale.

## 4 Travaux

---

### 4.1 Voirie

---

A la suite de l'acceptation par le Conseil communal du préavis N° 3/2020 le 27 avril 2020, nous avons modifié la façon de réparer et d'entretenir nos chemins.

Le budget 2020 du compte N° 430.3142 ne tenait pas compte du préavis et le chiffre de CHF 230'000.- n'avait pas été modifié, en prévision d'un refus éventuel de celui-ci. Il est bien évident que la réfection AF de nos chemins ne peut pas se faire en plus des réfections courantes. C'est pourquoi une baisse d'environ 40% (comme annoncée dans le préavis) a eu lieu dans les comptes 2020, elle se retrouve également dans le budget 2021.

Durant cette année 2020 particulière, le service de Voirie a réussi à trouver une organisation optimale pour assurer les tâches courantes et particulières selon les règles sanitaires. Le service a su organiser son travail et préserver la santé des collaborateurs et des usagers.

En **janvier**, nous avons réaménagé l'ensemble de notre atelier mécanique.

**Février**, fin de la fabrication et pose de la girouette du giratoire du Chêne. Nous avons également fabriqué plus de 200 piquets pour les balisages.





**Mars**, réfection des tables extérieures du refuge, fabrication de la table en béton pour le futur barbecue du refuge et arrivée de la nouvelle machine à vapeur contre les mauvaises herbes.

**D'avril à juin**, nous avons construit le nouveau barbecue pour le refuge des Quatre Croisées : taille de la charpente, bétonnage de la dalle et des piliers. L'inauguration a eu lieu le 17 juin 2021.

Courant **juin**, nous avons posé plus de 4'000m linéaires de traitement de fissure et 60 tonnes d'enrobé à chaud avec l'entreprise PITTET-CHATELAN SA. Nous avons aussi fabriqué plus d'une dizaine de couvercles en béton pour fermer les chambres de l'ancien projet de l'éclairage public de la Route de Grandvaux le long du trottoir.

Au mois de **juillet**, nous avons réaménagé les banquettes le long du Chemin de la Tour de Gourze où nous avons posé plus de 80m<sup>3</sup> de terre, ainsi qu'au village à la Route de Moudon 8, où nous avons réalisé l'aménagement du domaine public entre le nouveau bâtiment et la Place du Pavillon.

En **août**, nous avons fini l'aménagement des terrasses derrière le Pavillon. Nous avons également exécuté des travaux de génie civil pour le nouvel éclairage public du quartier des Perrières.

Au mois de **septembre**, le 6, ce fut l'inauguration de l'aménagement des terrasses que nous avons créées et terminées en 2020 dans le talus pour la garderie « Gribouille » au Pavillon. Durant le mois, nous avons préparé le Chemin de Capochon sur 2'540m<sup>2</sup> afin d'y poser un tapis en enrobé tiède et recyclé avec l'entreprise PITTET-CHATELAN SA.



Fin du mois d'**octobre**, comme d'habitude, nous avons vidé nos nombreux sacs de grilles et curé plusieurs collecteurs avec l'entreprise LIAUDET PIAL SA. Nous avons réorganisé nos tournées neige étant donné que plusieurs de nos déneigeurs ont démissionné.

Début **novembre**, pose de la nouvelle table en rondins, que nous avons fabriquée durant l'année, à la place de jeux au village.

En conclusion, la Responsable du Dicastère et le Responsable du Service de voirie sont fiers et heureux des travaux et aménagements réalisés en 2020. C'est grâce au savoir-faire des uns et des autres et à une excellente collaboration entre tous que ces travaux variés et motivants ont pu être exécutés pour la population de Forel (Lavaux) et pour nos nombreux visiteurs.

## 4.2 Egouts et épuration

### Eau traitée par les STEP

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
STEP Pigeon	146'687 m <sup>3</sup>	178'634 m <sup>3</sup>	147'100 m <sup>3</sup>	143'158 m <sup>3</sup>	140'719 m <sup>3</sup>	118'177 m <sup>3</sup>
STEP Chercotte	24'812 m <sup>3</sup>	27'812 m <sup>3</sup>	26'363 m <sup>3</sup>	22'525 m <sup>3</sup>	28'630 m <sup>3</sup>	26'180 m <sup>3</sup>
<b>Total des m<sup>3</sup> traités par les STEP</b>	<b>171'499 m<sup>3</sup></b>	<b>206'446 m<sup>3</sup></b>	<b>173'463 m<sup>3</sup></b>	<b>165'683 m<sup>3</sup></b>	<b>169'349 m<sup>3</sup></b>	<b>144'357 m<sup>3</sup></b>

La diminution du volume des eaux traitées par nos STEP est due à une année très sèche (peu de neige et très peu de précipitations en 2020), ce qui diminue les volumes d'eau parasite.

L'amélioration de la technique d'oxygénation a permis également des économies d'électricité.

De même, une modification de la technique de traitement des boues permet un meilleur séchage et une meilleure qualité. Cette manière de faire diminue les frais de transports et de traitement.

Au 31 décembre 2020, 280 habitants sont raccordés à la STEP de la Chercotte et 1'519 habitants raccordés à celle du Pigeon (2 immeubles ayant été raccordés en 2020).

A noter que certaines habitations situées sur notre Commune sont raccordées à des STEP des communes voisines, il s'agit de :

- 43 EH sont raccordés à Savigny ;
- 32 EH sont raccordés à Essertes-Servion ;
- 1 EH va à Vevey via Puidoux (ACPRS) ;
- 27 EH sont raccordés à Ecublens FR (VOG) via Châtillens.

Il reste environ 237 EH qui ne sont pas raccordés à l'épuration. Il s'agit d'exploitations agricoles qui sont autorisées sous certaines conditions à déverser leurs eaux domestiques dans leur fosse à lisier ainsi que d'habitations équipées de système d'épuration individuelle. Ces solutions concernent 31 habitations individuelles, 15 exploitations agricoles et 9 bâtiments divers non raccordés.

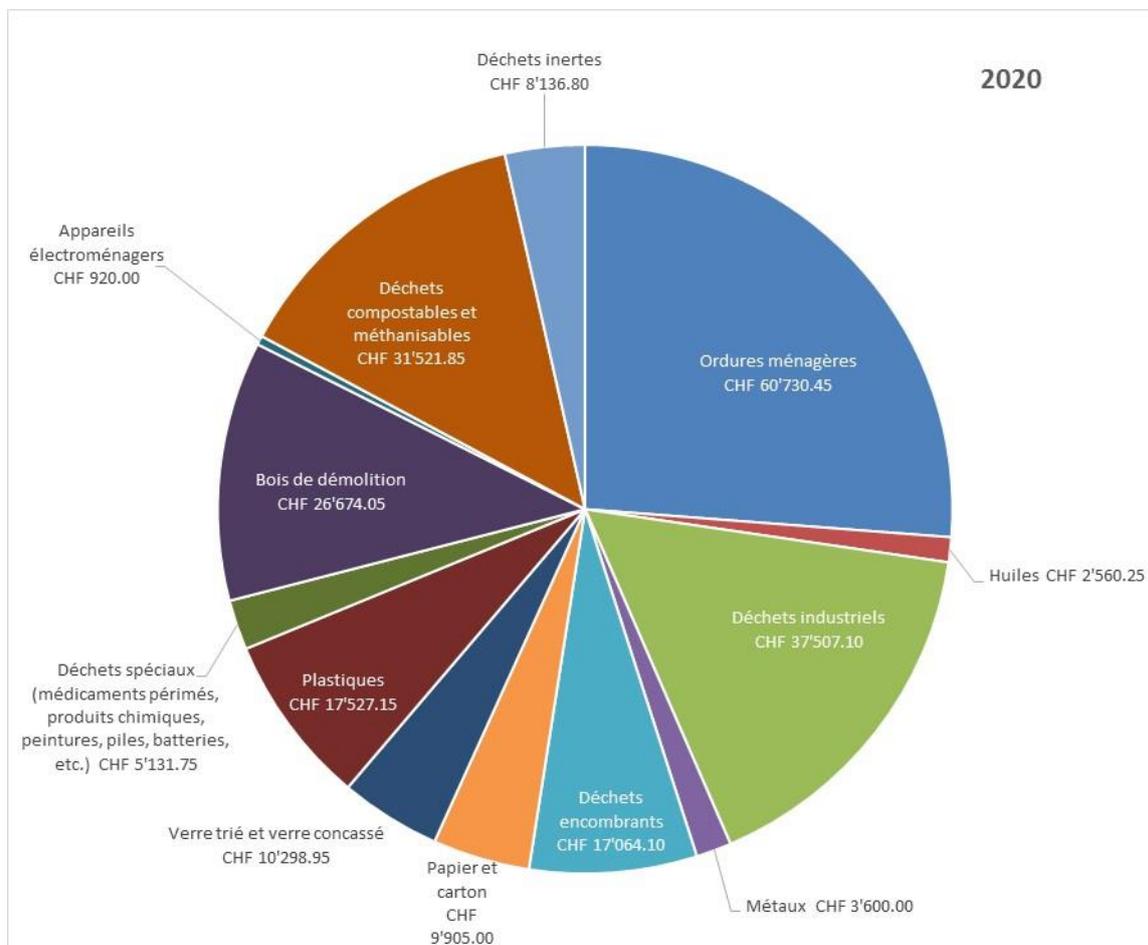
## 4.3 Ordures ménagères et déchets

### Catégories de déchets collectés

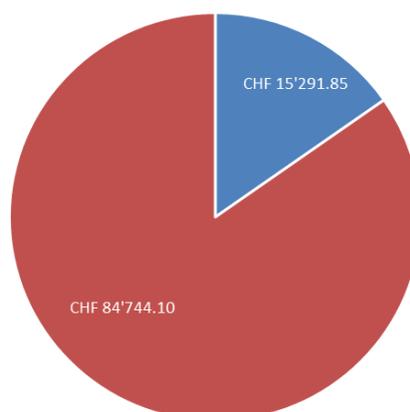
Année	2018	2019	2020
<b>Population</b>	<b>2'082</b>	<b>2'064</b>	<b>2'105</b>
<b>Incinérables</b>			
Déchets			
Ordures ménagères [t]	214.490	210.200	233.550
Déchets encombrants [t]	109.780	86.520	95.440
Déchets communaux [t]	8.860	14.220	13.740
Déchets industriels [t]	172.000	175.280	164.950
<b>Sous-total incinérables</b>	<b>505.130</b>	<b>486.220</b>	<b>507.680</b>
<b>Biodéchets</b>			
Déchets			
Biodéchets [t]	287.865	279.260	292.050
Biodéchets (déchets cuisines) [t]	21.924	14.040	13.752
<b>Sous-total biodéchets</b>	<b>309.789</b>	<b>293.300</b>	<b>305.802</b>

Bois usagé			
<b>Déchets</b>			
Bois usagé [t]	129.700	129.820	143.020
<b>Sous-total bois usagé</b>	<b>129.700</b>	<b>129.820</b>	<b>143.020</b>
Papier, carton			
<b>Déchets</b>			
Papier [t]	96.880	88.400	75.800
Carton [t]	53.520	54.980	63.360
<b>Sous-total papier, carton</b>	<b>150.400</b>	<b>143.380</b>	<b>139.160</b>
Métaux			
<b>Déchets</b>			
Aluminium [t]	3.120	2.780	3.710
Ferraille [t]	56.690	60.190	61.340
<b>Sous-total métaux</b>	<b>59.810</b>	<b>62.970</b>	<b>65.050</b>
Verre [t]			
<b>Déchets</b>			
Verre trié [t]	109.370	108.160	112.800
Verre mélangé [t]	6.530	5.040	8.000
<b>Sous-total verre</b>	<b>115.900</b>	<b>113.200</b>	<b>120.800</b>
Plastiques			
<b>Déchets</b>			
PET	6.016	5.410	5.152
Plastiques mélangés (hors PET)	94.980	95.360	103.120
<b>Sous-total verre</b>	<b>100.996</b>	<b>100.770</b>	<b>108.272</b>
c			
Déchets spéciaux des ménages			
<b>Déchets</b>			
Piles et batteries [t]	2.554	1.450	2.542
Autres déchets spéciaux des ménages [t]	2.909	3.540	2.385
<b>Sous-total déchets spéciaux des ménages</b>	<b>5.463</b>	<b>4.990</b>	<b>4.927</b>
Huiles			
<b>Déchets</b>			
Huiles [t]	1.820	2.160	5.560
<b>Sous-total huile</b>	<b>1.820</b>	<b>2.160</b>	<b>5.560</b>
Autres déchets			
Textiles [t]	18.416	17.425	16.901
Déchets inertes amianté [t]	4.860	1.920	0.960
Déchets intertes [t]	84.480	94.720	125.160
<b>Sous-total autres déchets</b>	<b>107.756</b>	<b>114.065</b>	<b>143.021</b>

### Coûts de transport et d'élimination

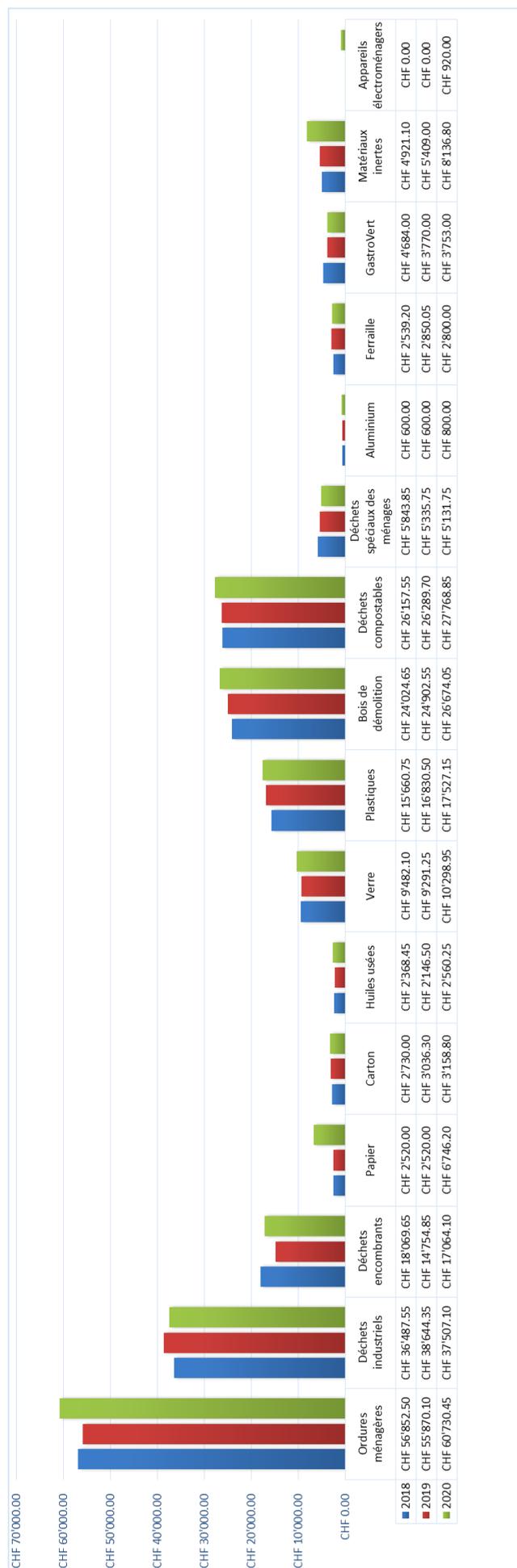


Montant total des produits de récupération pour l'année 2020 : CHF 100'035.95



- Total des récupérations (PET, ferraille, verre, papier, accumulateurs au plomb, déchets spéciaux, textiles)
- Rétrocession taxe au sac

Evolution des coûts d'élimination des déchets



## 5 Instruction publique et cultes

### 5.1 ASIJ - Association scolaire intercommunale du Jorat

#### 5.1.1 Effectif

1'621 élèves (+12) au 30 septembre 2020 dont 246 (-4) de Forel (Lavaux).

#### 5.1.2 Comité de direction

Le Comité de direction de l'ASIJ s'est réuni en séances ordinaires à douze reprises en 2020.

Pour chaque commune, ces représentants sont :

Président	M. Etienne Cherpillod, Municipal de Vucherens,
Vice-président	M. Olivier Hähni, Syndic de Vulliens
	M. Christophe Balissat, Municipal de Corcelles-le-Jorat
	M. Olivier Kaeser, Municipal de Forel (Lavaux)
	Mme Muriel Preti, Municipale de Jorat-Mézières
	Mme Christine Pache Municipale de Montpreveyres
	M. Jérôme Porchet, Municipal de Ropraz
	M. Louis Pipoz puis Jean-Claude Rochat, Municipal de Savigny
	M. Yves Boand, Municipal de Servion
	Mme Isabelle Lorenz, Municipale de Syens

Le Comité de direction est complété dans le cadre de ses tâches administratives par :

Responsable administratif : M. Nicolas Deprez, Moudon

Secrétaire : Mme Fabienne Blanc, Vucherens

Boursière : Mme Liliane Déglon, Jorat-Mézières.

M. Gérald Morier-Genoud, Directeur de l'EPS du Jorat, est régulièrement présent aux séances du Comité de direction et collabore dans le cadre des commissions thématiques si cela s'avère nécessaire.

#### 5.1.3 Conseil intercommunal

L'Assemblée intercommunale, présidée par notre Municipal, M. Bernard Perret, a été convoquée trois fois pour discuter et approuver les six préavis suivants :

1. Demande d'approbation de la constitution d'un Droit distinct et permanent de superficie sur la parcelle N° 669 de la Commune de Jorat-Mézières d'une durée de cent ans contre une redevance annuelle de CHF 40'000.- ;
2. Demande de crédit de CHF 491'000.- pour la réfection de la façade Sud de 1991 et la verrière ainsi que la création d'un local annexe externe de 20m<sup>2</sup> au Collège du Raffort à Jorat-Mézières ;
3. Demande de crédit de CHF 50'000.- pour la réfection de la classe de cuisine du Collège du Raffort à Jorat-Mézières ;
4. Règlement sur les transports scolaires de l'Association scolaire intercommunale du Jorat et ses annexes ;
5. Comptes et gestion 2019 ;
6. Budget 2021.

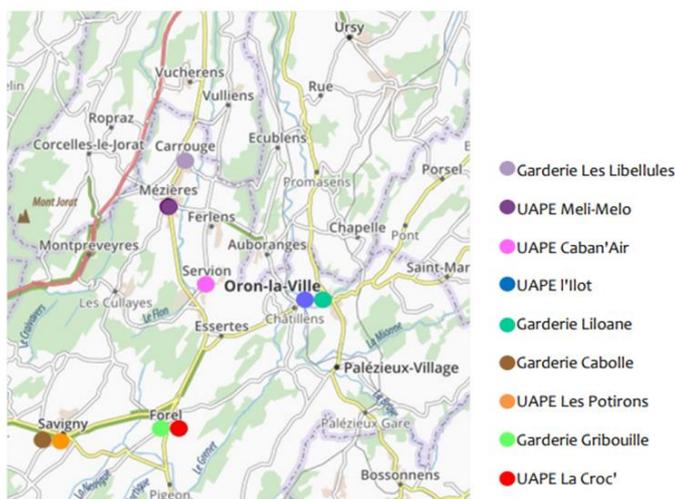
La délégation de Forel (Lavaux) au Conseil intercommunal est composée de Mmes Marina Moretti Vasserot, Sophie Richard Audino, Stéphanie Tâche, et MM. Dan-Henri Weber et Yves Wyser, Conseillers communaux, de Mme Suzanne Audino, Syndique et M. Bernard Perret, Conseiller municipal.

#### 5.1.4 Finances

La participation de la Commune de Forel (Lavaux) au coût de l'ASIJ s'élève à **CHF 985'756.-** (- CHF 13'061.-) soit **CHF 4'007.- (+ CHF 12.-)** par élève.

### 5.2 APERO - Accueil petite enfance réseau Oron

Le réseau APERO est un acteur économique important pour notre région. Il emploie environ 260 personnes, forme une vingtaine d'apprentis et accueille de nombreux stagiaires.



Le Comité de l'Association est composé de :

- M. Olivier Kaeser, Président et Conseiller municipal de Forel (Lavaux) ;
- M. Louis Pipoz puis Jean-Claude Rochat, Vice-Président et Conseillers municipaux de Savigny ;
- M. Yves Boand, Conseiller municipal de Servion ;
- Mme Patricia Grossglauer, Déléguée ;
- Mme Muriel Preti, Conseillère municipale de Jorat-Mézières ;
- M. Romain Richard, Conseiller municipal d'Oron ;
- Mme Anne-Cécile Uldry, Déléguée ;
- Mme Isabelle Lorenz, Secrétaire du Comité directeur.

Direction et administration

Le bureau est composé de :

- Mme Isabelle Guzzon, Directrice opérationnelle du Réseau ;
- Mme Aline Favre, Suppléante de direction ;
- Mme Christine Favre, Coordinatrice AMF (Accueil en Milieu Familial) ;
- Mme Sophie Froidevaux, Coordinatrice AMF ;
- Mme Chrystelle Monney, Responsable des finances ;
- Mme Catarina Alves Antunes, Aide-comptable ;
- Mme Nathalie Boillat, Assistante de direction et gestionnaire des salaires ;
- Mme Jennifer Garzetta, Gestionnaire en assurances sociales et secrétariat ;
- Mme Nathalie Hanert, Gestionnaire débiteurs et administration.

**Coût 2020: CHF 150.-/habitant.**

## 6 Police

---

### 6.1 Police locale

---

En 2020, 104 actes de l'Office des poursuites ont été délivrés par la Secrétaire municipale (+24 par rapport à 2019).

Concernant le nombre de véhicules venant d'Essertes et passant par le Centre de Forel (Lavaux), 35'049 voitures ont été enregistrées du 15 au 22 octobre 2019 contre 15'116 du 16 au 23 mars 2020 (1<sup>ère</sup> semaine de confinement).

---

### 6.2 Protection civile

---

Cette année l'ORPC Lavaux-Oron a été fortement mise à contribution pour la COVID-19. Le rapport détaillé est en annexe.

Voir le rapport du Comité directeur en fin de document.

---

### 6.3 Police des chiens

---

Notre Commune compte en 2020, 228 chiens, dont trois propriétaires sont au bénéfice des prestations complémentaires et exonérés de l'impôt. Trois chiens potentiellement dangereux sont recensés sur notre Commune.

---

### 6.4 Office de la population

---

En 2020, les doyens de la Commune étaient Mme Olive Paschoud, née en 1922 (décédée en mars 2021) et M. Jean-Pierre Décombaz, né en 1926.

Une attention a été également apportée à Mme Jennifer Aebischer pour son nonantième anniversaire.

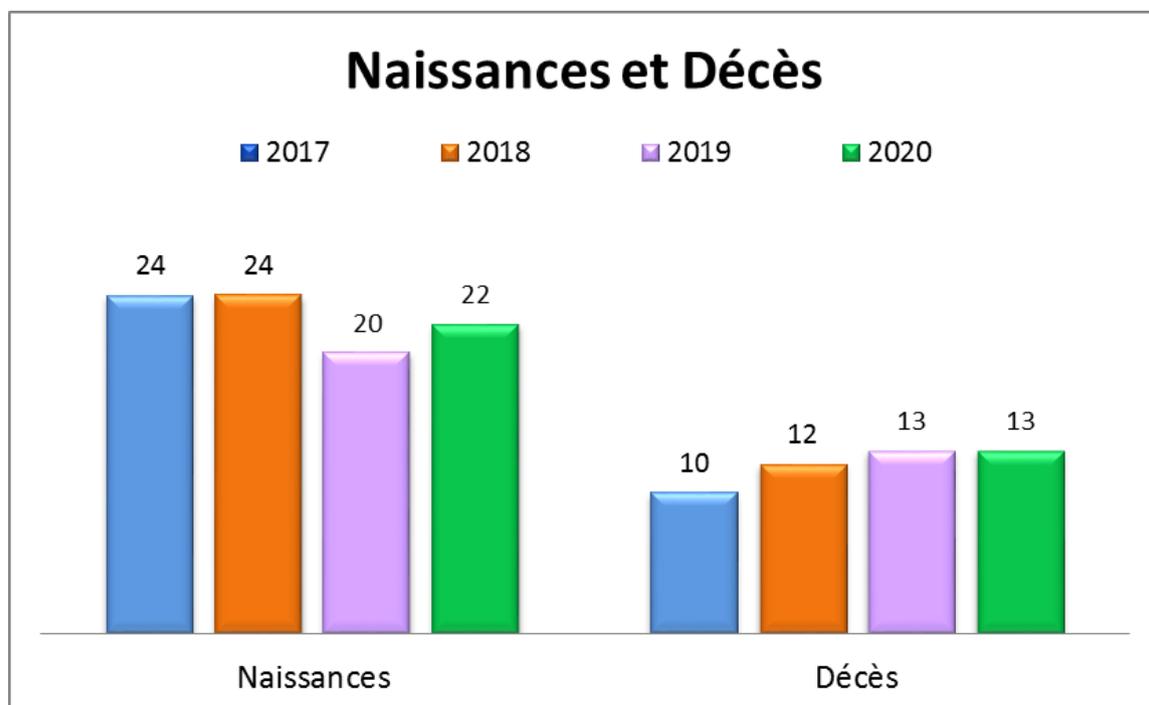
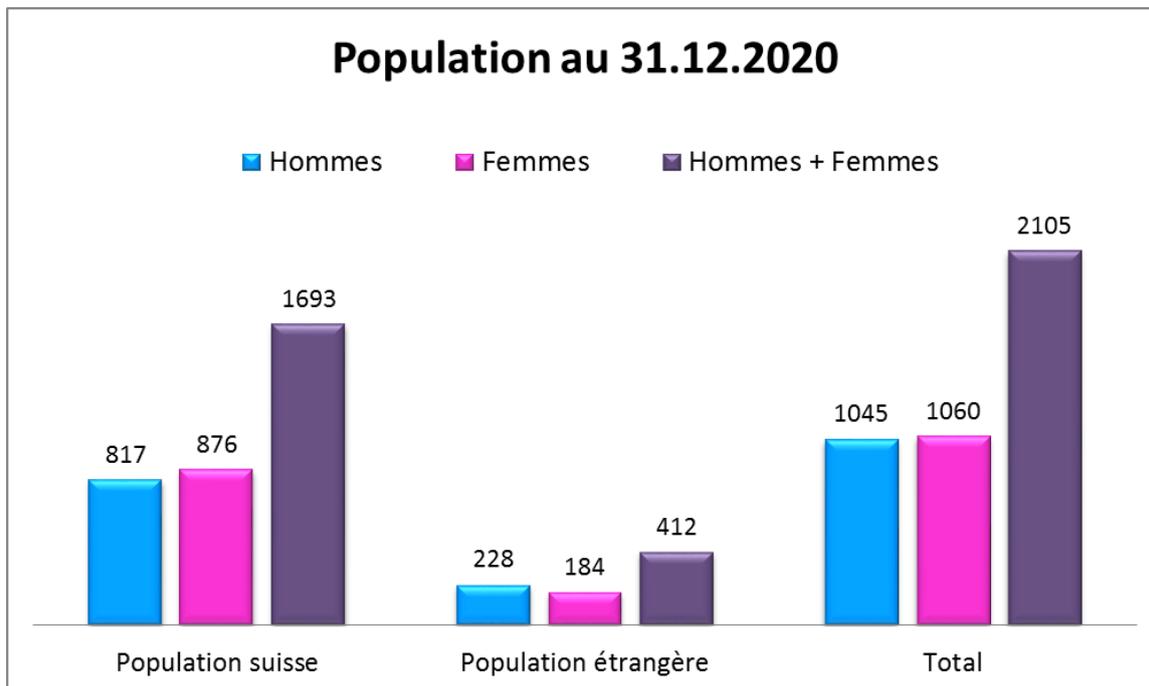
La Municipalité s'est associée aux anniversaires de mariage de Mesdames et Messieurs :

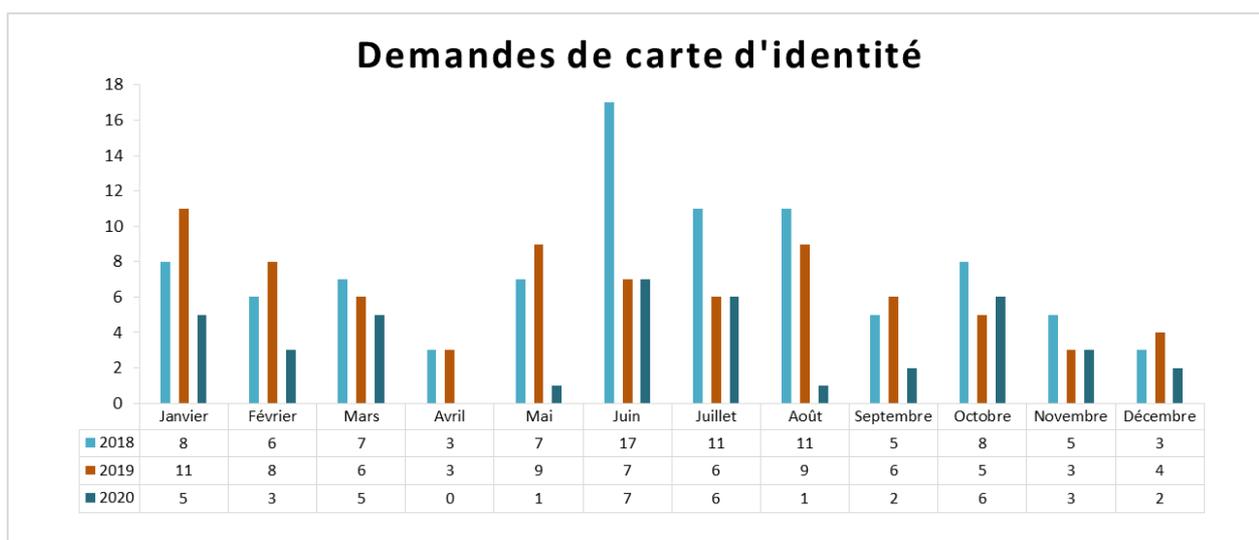
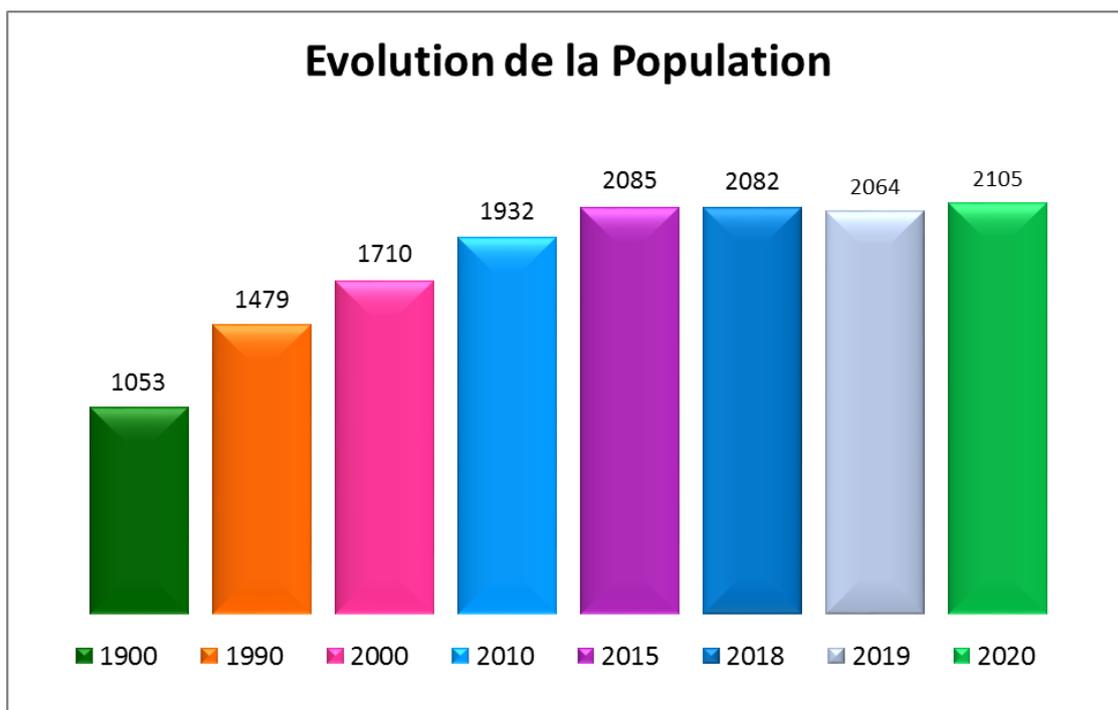
50 ans de mariage

- Christine et Andrea Facchinetti
- Erika et Gilbert Wernli
- Hélène et Roland Paschoud
- Marie-Madeleine et Manfred Scheuner
- Antoinette et Jean-Noël Antille
- Danielle et Pierre Mathez
- Sylviane et Jean-Claude Gavin
- Roxane et Guy Delmonico.

En 2020, 12 femmes et 14 hommes ont atteint leur majorité.

---





En raison de la pandémie et des interdictions de voyager successives, le nombre de cartes d'identité délivré a chuté.

## 7 Services industriels

### 7.1 Service des eaux

#### Comptes 2020

Les comptes du service des eaux (81) permettent de constater un résultat positif par rapport au budget. Notre attribution à provision est de CHF 75'558.04 (CHF 1'035.- prévu au budget).

Les raisons sont les suivantes (chiffres arrondis) : les taxes uniques de raccordements sont supérieures de CHF 53'500.- ; la différence entre les ventes d'eau (comptes : 810.4350 et 810.4351) est de CHF 49'000.- alors que l'achat (compte : 8103121) n'est que de CHF 18'800.-.

En 2020, la consommation a été importante, les raisons principales sont : situation sanitaire due au COVID-19 (télétravail, la population a moins voyagé, etc.) ainsi que le manque de précipitation.

### Fuites sur le réseau

En 2020, les fuites détectées sur notre réseau d'eau potable sont au nombre de 11 : cinq sur les conduites principales et six sur les privées.

### Réseau communal

24.03.2020	Carboles	Perforation	Acier Ø 250
11.10.2020	Chercotte	Rupture	Fonte Ø 125
01.12.2020	Route de Grandvaux	Perforation	Fonte Ø 125
01.12.2020	Route de Moudon	Perforation	Fonte Ø 125
01.12.2020	Chemin de Chatelan	Etanchéité	Vanne de prise.

### Réseau privé

Les fuites sur les réseaux privés sont des perforations, elles ont été réparées rapidement par les propriétaires.

### Tableau de la gestion de l'eau potable

Gestion du réseau d'eau potable	Unité	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Volume introduit sur le réseau	M <sup>3</sup>	172'208	180'355	171'341	195'464	196'781	202'115	211'164
Dont production sources du Grenet	M <sup>3</sup>	25'973	16'530	0	3'613	54'339	103'609	97'355
Part de la production propre	%	15%	9,1%	0%	1,8%	27,6%	51,2%	46,1%
Volume vendu à l'AIEJ	M <sup>3</sup>						4'809	8'594
Consommation (volume facturé)	M <sup>3</sup>	152'549	158'589	157'522	160'910	174006	178'932	189'024
Volume non facturé (pertes)	M <sup>3</sup>	19'659	21'766	13'819	34'554	22'775	23'183	22'140
Part du volume non facturé (pertes)	%	11,4%	12,1%	8,06%	17,68%	11,57%	11,47%	10.48%

### Compteurs d'eau

Un nouveau système de relevé a été mis en service à partir du 2<sup>ème</sup> semestre 2020. Celui-ci se fait à distance et permet un gain de temps important autant pour les relevés que pour la facturation.

40 nouveaux compteurs ont été installés de même que 100 adaptateurs. Une 2<sup>ème</sup> série est prévue pour 2021. Le solde se fera au fur et à mesure de la vétusté des compteurs.

## Sources

La production de nos sources est de : 97'355m<sup>3</sup>, soit une moyenne de 184 l/min. Elle représente 48% du volume consommé par le réseau.

### 2020

	Sources (total) m <sup>3</sup>	AIEJ (achat) m <sup>3</sup>	AIEJ (vente) m <sup>3</sup>
<b>Janvier</b>	9'142	6'105	669
<b>Février</b>	14'536	1'743	1'522
<b>Mars</b>	14'370	3'887	1'793
<b>Avril</b>	4'212	12'226	0
<b>Mai</b>	5'517	11'895	0
<b>Juin</b>	4'565	12'277	0
<b>Juillet</b>	2'973	18'078	0
<b>Août</b>	2'330	22'988	0
<b>Septembre</b>	4'646	16'996	48
<b>Octobre</b>	11'925	5'792	1'061
<b>Novembre</b>	10'096	5'172	353
<b>Décembre</b>	13'043	5'196	3'148
<b>Totaux</b>	<b>97'355</b>	<b>122'355</b>	<b>8'594</b>

## 7.2 AIEJ - Association Intercommunale des Eaux du Jorat

(Extrait du rapport adressé au Conseil intercommunal)

### Rapport de gestion de l'AIEJ, année 2020

Le Comité Directeur s'est réuni à huit reprises en plénum durant l'année 2020. Les séances se déroulent à Carrouge, hormis les 2 séances qui sont suivies par le Conseil Intercommunal.

En plus des séances plénières, des délégations du Comité Directeur ont participé à 2 séances avec la Commune de Pully, 2 avec la Commune de Montpreveyres, 3 avec les Communes de Montpreveyres et Pully, 2 avec la Commune de Lausanne, 2 avec le Bureau HERTER ET WIESMANN INGÉNIEURS CONSEILS SA et 2 avec les surveillants du réseau.

### Conduite des Echerins

Les riverains de la conduite ont été invités à une séance d'information le 15 janvier 2020. A la suite de cette séance, chaque propriétaire a signé une convention autorisant l'AIEJ à traverser leur propriété. Les dernières signatures sont parvenues à la mi-mai 2020, suite à plusieurs courriers échangés entre les parties.

Après les mises en soumission et les adjudications, les travaux ont commencé le 24 juin 2020. Les entreprises suivantes ont obtenu les mandats : DELESSERT SA pour le génie-civil, LODOVICI SA pour le sanitaire, RITTMAYER AG pour la télégestion, STUCKI FRÈRES pour l'électricité, CONCEPT INOX SÀRL pour l'appareillage intérieur, VOGEL POMPES SA pour les pompes et OLAER AG pour le chaudron. Ces travaux ont été coordonnés par le Bureau HERTER ET WIESMANN INGÉNIEURS CONSEILS SA. Le Canton a exigé un suivi pédologique (mandat attribué au bureau PEAU SOL) et une surveillance hydrogéologique (mandat attribué au Professeur Parriaux).

MM. Yvan Cherpillod et Jean-Marc Genton ont suivi les travaux pour le Comité Directeur et ont participé à toutes les séances de chantier qui ont eu lieu une fois par semaine. La mise en service a eu lieu, avec succès, le 14 décembre 2020.

Un contrat de droit administratif a été signé entre l'AIEJ et la Commune de Lutry. Celui-ci stipule : la construction de la conduite sur la Commune de Lutry appartient à l'AIEJ qui garantit l'accès aux 3 bornes hydrantes moyennant une taxe de CHF 500.-/année et par borne, la Commune de Lutry met à disposition de l'AIEJ l'espace nécessaire dans la chambre de service du réservoir des Echerins.

La Commune de Lutry a profité des travaux pour poser des tubes pour leur service électrique et a participé aux frais de fouille.

### **Convention Pully - Montpreveyres - AIEJ**

Depuis plusieurs années, la convention signée entre l'AIEJ et la Commune de Pully ne fonctionne pas. Elle a pour but d'utiliser l'eau des sources de Pully se situant sur la Commune de Montpreveyres en cas de besoin et de fournir le même volume à la Commune de Pully avec notre trop plein, en transférant la totalité de leur production. Ceci ne fonctionne pas depuis le début de la convention et notre déficit augmente.

Malheureusement, dans cette convention, il n'a pas été inscrit l'obligation pour la Commune de Pully de changer son dernier tronçon de conduite qui est beaucoup trop petit pour fournir des grandes quantités d'eau mais, d'un autre côté, nous payons le pompage de toutes leurs sources qui passent par notre station de pompage de la Pra. Il est donc temps d'en finir avec cette convention, qui pose problème à tous. Pour cela, le Comité Directeur a pris l'engagement de faire une nouvelle convention entre Pully - Montpreveyres - AIEJ, le but est que l'AIEJ achète l'eau des sources de Pully, uniquement en cas de besoin, à un tarif préférentiel à celui de Lausanne et vend les surplus de Montpreveyres à Lausanne. Pour ces raisons, l'AIEJ participera financièrement à la réalisation du projet et un préavis sera présenté à l'assemblée des délégués en 2021.

### **Visite des installations de notre Association**

Le 3 octobre 2020, le Comité Directeur a organisé une visite d'une partie des installations du réseau AIEJ. Celle-ci a permis de comprendre la complexité de notre réseau. Les lieux visités étaient : le réservoir de la Michoude, la station de pompage du Pigeon, la nouvelle prise d'eau au réservoir des Echerins, le tracé de la conduite jusqu'au réservoir de Pra Don Abbé, le réservoir de Pra Don Abbé, la station de pompage de Servion et enfin celle de la Pra sur la Commune de Jorat-Mézières. Cette matinée a été appréciée des participants, seule la partie récréative prévue a dû être écourtée pour cause de COVID-19.

### **Comptabilité 2020**

Les comptes 2020 sont bénéficiaires. Ils se soldent, après amortissements obligatoires, avec un bénéfice de CHF 59'109.59.

### **Personnel de l'association**

Notre surveillant M. Daniel Dewarrat a suivi, avec succès, la formation de surveillant de réseau. Le Comité Directeur le félicite et remercie l'ensemble des collaborateurs pour le travail accompli en 2020.

En conclusion, le Comité Directeur remercie le Conseil Intercommunal et son Comité qui, pendant toute la législature, ont soutenu ses propositions et sa gestion de l'Association. Toutefois, le travail n'est pas terminé puisque 2 préavis sont prévus au printemps 2021, les comptes et les travaux à la Montagne du Château.

## 7.3 SDIS - Service Défense Incendie et Secours

---

La Commission consultative du feu s'est réunie à 4 reprises en 2020.

Le rapport complet de l'EM (État-major) rapporte tous les éléments de l'année écoulée.

En quelques mots les séances concernent :

- 14 mai 2020 : Comptes 2019, information sur les directives mises en place par l'EM suite au COVID-19 ;
- 24 juin 2020 : Présentation de l'ECA par l'Inspecteur régional, nomination d'une commission pour la modification du règlement ;
- 16 septembre 2020 : Budget 2021 ;
- 17 décembre 2020 : Résultat du recrutement, rapport annuel.

Le 9 juillet 2020, la Commune de Forel (Lavaux) a présenté le projet de la caserne de type C à l'ensemble des municipalités du SDIS Cœur de Lavaux et de l'EM.

## Conclusions

Au terme de ce rapport, la Municipalité tient à remercier l'ensemble du personnel communal et toutes les personnes qui œuvrent pour notre village.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 26 avril 2021.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :



S. Audino



La Secrétaire :



M. Pidoux

Municipal responsable :

M. Bernard Perret, Municipal des finances

Annexes :

Rapport de la Bibliothèque Savigny-Forel

Rapport de gestion de l'ORPC Lavaux

Rapport de gestion et d'activités du SDIS Cœur de Lavaux